

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 09 JUIN 2020

**OBJET : DEMANDE D'AIDE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT
RURAL POUR L'AQUITAINE (PDRA 2014-2020) POUR UNE OPERATION DE RENFORCEMENT
DE PISTE FORESTIERE AU CANTON DU BALUART**

L'an deux mille vingt, et le neuf juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON— CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

La Maire rappelle le projet de renforcement de la piste forestière desservant la peupleraie du Baluart qui a été présenté au conseil municipal lors de sa séance du 04 février 2020. Elle indique que ce dossier comprend ::

- le nivellement et profilage de l'assise sur 1605 m (largeur de chaussée = 3,5 m) ;
- la fourniture et la pose d'un géotextile sur 5728 m² ;
- la fourniture et la pose d'empierrement, en couche de fondation, en matériaux bétons recyclés sur une épaisseur totale de 0,3 m et sur une superficie de 2711 m² ;
- la fourniture et la pose d'empierrement, en couche de fondation, en matériaux bétons recyclés sur une épaisseur totale de 0,2 m et sur une superficie de 3017 m² ;
- la fourniture et la pose d'empierrement, en couche de roulement, en matériaux GNT de carrière sur une épaisseur totale de 0,1 m et sur une superficie de 5728 m²

Elle précise que le dossier de demande de financement sera déposé en juillet prochain et qu'en cas de suite favorable les travaux pourraient être envisagés dans le courant de l'été 2021.

Elle ajoute que d'après les calculs de l'ONF, la part d'autofinancement sera de 42 101 € HT pour un projet estimé à 109 885 € HT (maîtrise d'œuvre incluse), soit un taux de subvention de 62%.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE le projet qui lui a été présenté pour un montant de 109 885 € HT soit 131 862 € TTC;

SOLLICITE l'octroi d'une aide publique au taux maximum sur la base du devis estimatif ci-joint ;

S'ENGAGE - à financer sur ses fonds propres ou par emprunt la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention ;
- à inscrire chaque année au budget de la commune les sommes nécessaires à l'entretien de l'équipement créé,

DESIGNE l'Office National des Forêts comme maître d'œuvre ;

DONNE pouvoir à Madame la Maire pour signer tout document ou acte relatif à ce projet.

La Maire,
Maïder BEHOTEGUY




Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216400945-20200609-DCM_2020_040-DE



COMMUNE DE BARDOS

Renforcement de la desserte forestière canton du Baluart

Devis estimatif détaillé du projet

Longueur totale = 1605 m - largeur empierrée = 3,5 m

Reprofilage de la piste existante et renforcements aux points travaux A, B, C, D, E, F, G, H, I.

Agence des Pyrénées Atlantiques

Unité Territoriale de Bayonne

1 rue Pierre Rectoran

64100 Bayonne

Tél. 05.59.59.10.86

N° art.	Description des travaux à réaliser	Unité	Quantité	Prix Unitaire (€ HT)	Montant total (€ HT)
Reprofilage et empierrement de piste et surlargeurs					
1	Reprofilage du chemin existant en terrain naturel, élargissement, dressement et nivellation de la plateforme (bande de roulement de largeur 3,5 m), compactage. Terrassements et préparation de la forme pour recevoir le géotextile et l'empierrement.	m	1 605	4,00	6 420,00
2	Fourniture et mise en place d'un géotextile sous empierrement de chaussée (5618 m ²) et surlargeurs aux points A, B et C (total 110 m ²)	m ²	5 728	1,50	8 592,00
3	Empierrement de piste section D->E (longueur = 742 m) : Fourniture et mise en place d'empierrement pour couche de fondation de 0,30 m d'épaisseur après compactage en GNT de granulométrie 0/100 ou matériaux bétons recyclés 0/100, y compris serrage des éléments au cylindre de 8 à 10 tonnes.	m ²	2 601	9,00	23 409,00
4	Empierrement de piste section A->D (longueur = 862 m) : Fourniture et mise en place d'empierrement pour couche de fondation de 0,20 m d'épaisseur après compactage en GNT de granulométrie 0/63,5 ou matériaux bétons recyclés 0/63,5, y compris serrage des éléments au cylindre de 8 à 10 tonnes	m ²	3 017	10,00	30 170,00
5	Empierrement de surlargeurs aux points A, B et C : Fourniture et mise en place d'empierrement pour couche de fondation de 0,30 m d'épaisseur après compactage en GNT de granulométrie 0/100 ou matériaux bétons recyclés 0/100, y compris serrage des éléments au cylindre de 8 à 10 tonnes.	m ²	110	15,00	1 650,00
6	Sur tout le linéaire de la piste (longueur = 1605 m) + surlargeurs : Fourniture et mise en place d'empierrement pour couche de roulement de 0,10 m d'épaisseur après compactage en matériaux GNT de granulométrie 0/31,5, y compris serrage des éléments au cylindre de 8 à 10 tonnes (totalité de la chaussée).	m ²	5 728	5,50	31 504,00
Total travaux HT : 101745					
Maîtrise d'œuvre (8 %) : 8140					
Total général HT : 109885					

Montant subventionnable après application des coûts plafonds : 91600 € HT

Subvention à 74 % du coût plafonné : 67784 €

Soit un taux de suvention de : 62 %

Autofinancement de : 42101 € HT

Le montant réel de la subvention et de la part d'autofinancement seront fonction du résultat de la consultation par appel d'offres

Calcul de la subvention : le dossier est potentiellement subventionnable à hauteur de 74%

du coût global plafonné à 75000 €/km

Un plafond d'aide s'applique à chaque article, voir le calcul ci-dessous

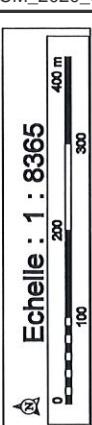
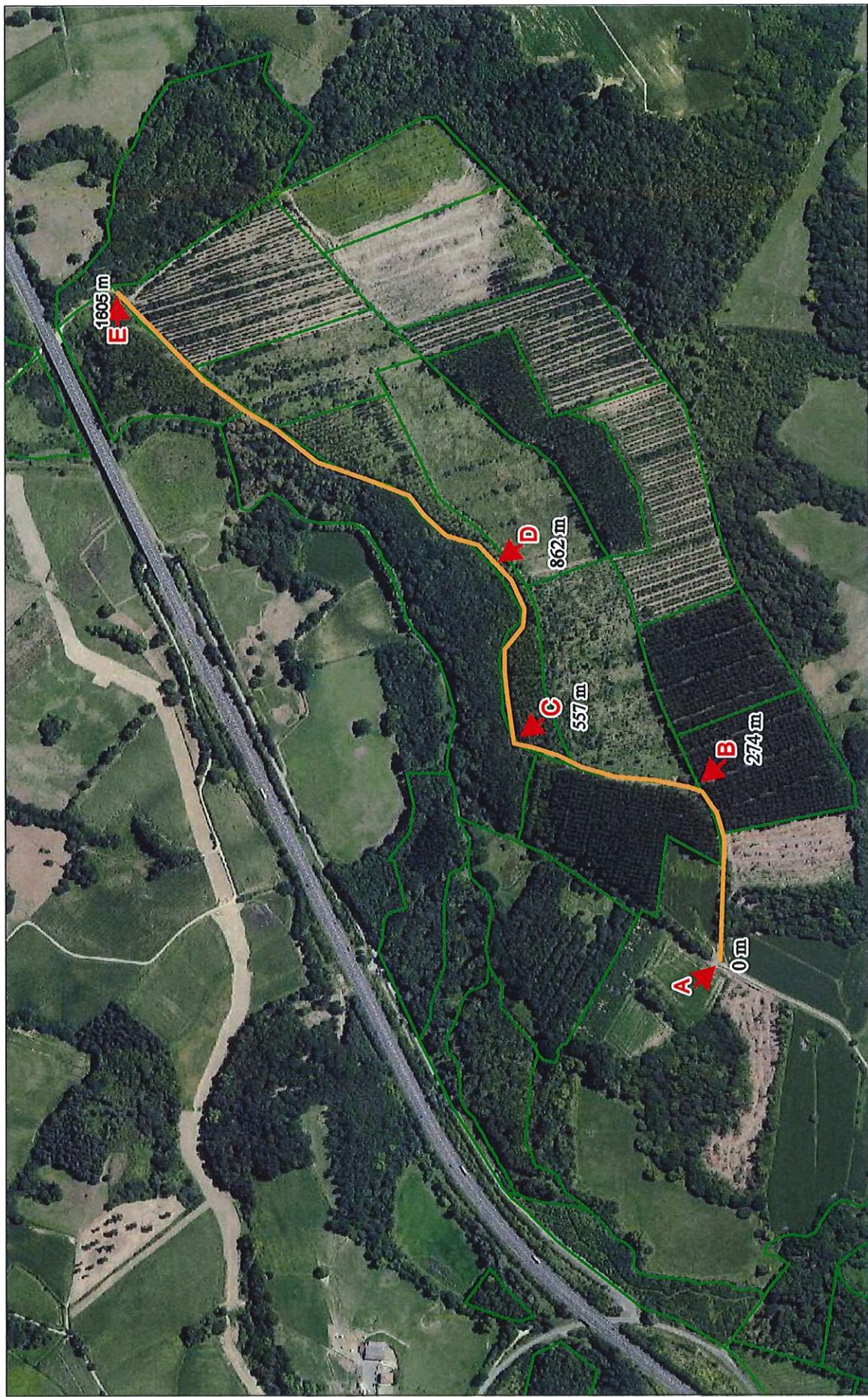
<i>Montant plafonné de l'article</i>	<i>Plafond du projet pour l'article</i>	<i>Montants retenus</i>
52000 €/km	83460	83460
75000 €/km	120375	83460
12% du coût plafonné	14445	8140
		91600

Montant subventionnable : 91600 € HT

Subvention à 74 % du coût plafonné : 67784 €

Soit un taux de suvention de : 62 %

Autofinancement de : 42101 € HT



© IGN / ONF Toute reproduction interdite

Commentaires
Forêt Communale de Bardos - Canton du Balaït
Projet de renforcement de la piste principale

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le



ID : 064-216400945-20200609-DCM_2020_040-DE